

**Sujet :** [INTERNET] Contribution enquête publique méthaniseur de Chaumont-Choignes

**De :** Francine ALBA <francinealba44@gmail.com>

**Date :** 26/03/2024 18:59

**Pour :** pref-ep-metha@haute-marne.gouv.fr

Rédactrice Francine ALBA :

Je m'oppose au méthaniseur de Chaumont-Choignes pour les raisons suivantes :

### **DIGESTAT VOLATILE !**

Le digestat est très volatil et l'ammoniac dont il est composé se disperse très facilement dans l'air.

Au contact de l'air, il s'oxyde et va développer du protoxyde d'azote **N2O**, un Gaz à Effet de Serre 300 fois plus puissant que le CO<sup>2</sup> !

Les digestats présentent donc un double intérêt : un effet fertilisant direct, associé à cet azote minéral présent en grande quantité, et un intérêt amendant, c'est-à-dire lié à l'entretien des stocks de matière organique dans les sols.

« Cet azote se présente malheureusement sous forme ammoniacale. C'est un élément très réactif, très mobile, et qui peut se volatiliser. L'enjeu consiste à ne pas perdre cet azote par volatilisation et à le maintenir dans le sol, pour que les cultures puissent effectivement être valorisées de la sorte. Il s'agit de bien recycler ces digestats sur les sols agricoles, pour limiter le plus possible les risques de volatilisation. Des techniques d'enfouissement des digestats dans les sols et d'apport, directement en enfouissement, permettent de garder cet azote et de le valoriser dans les cultures. »

Source « <https://www.nossenateurs.fr/seance/23126> Mission d'information méthanisation 6 avril 2021, intervention de Sabine Houot, directrice de recherche à l'INRAE »

A cela s'ajoute l'apparition de l'oxyde d'azote, un polluant pris en compte dans les mesures actuelles de la pollution de l'air.

DIGESTAT non conventionnelle résultant de la méthanisation du lisier et fumier d'animaux en stabulation toute l'année ayant pris des antibiotiques ---> se retrouve dans l'épandage.

70°C : insuffisant pour la grippe aviaire

Cordialement